

FICHE DE DEMANDE D'AFFECTATION EN CLASSE DE 1^{ère} GÉNÉRALE

ÉLÈVE EMMÉNAGEANT

Avant de faire vos choix veuillez à bien consulter [l'offre de formation disponible sur le site de l'Académie de Paris](#)

NOM de l'établissement d'origine 	Nom de l'élève :
Classe suivie Année scolaire 2024 – 2025 : 	Prénom :
Choix d'établissement	Date de naissance :
Vœu 1 	Fille ☐ Garçon ☐
Vœu 2 	Nom et prénom du représentant légal :
Vœu 3 	Adresse :
Ces vœux sont formulés à titre indicatif et l'affectation se fait au regard des places vacantes dans les établissements de la zone de desserte.	Téléphone
	Courriel @ :
	LV1
	LV2

	Enseignements de spécialité (cochez les 3 enseignements comme indiqués sur la fiche dialogue) : ☐ Arts (précisez l'enseignement) : ☐ Langues, littératures et culture étrangères et régionales (précisez la langue) ☐ Langues, littératures et culture étrangères et régionales : anglais monde contemporain ☐ Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques ☐ Humanités, littérature et philosophie ☐ Mathématiques ☐ Numérique et sciences informatiques ☐ Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ☐ Physique chimie ☐ Sciences de la vie et de la Terre ☐ Sciences de l'ingénieur ☐ Sciences économiques et sociales ☐ Education physique, pratiques sportives et culture sportives Indiquez un 4^{ème} choix d'enseignement de spécialité pour le cas où la commission ne pourrait pas satisfaire l'un de ces 3 enseignements de spécialité :
--	--

n° I.N.E de l'élève (*): (*) à renseigner obligatoirement	Décision d'orientation définitive (après appel éventuel) :	Moyenne annuelle de l'élève	Signature et Cachet de l'établissement :
---	--	---	---

Date :

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

Mentions légales

Les personnels habilités de l'établissement fréquenté, ou du CIO fréquenté le cas échéant, des établissements demandés et des services gestionnaires de l'affectation du Rectorat de Paris, sont les destinataires de ces données. Les personnes habilitées de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale et de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère chargé du travail sont destinataires des données à des fins statistiques. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes ainsi que les droits mentionnés à l'article 32-I-6°, auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale. Une réclamation concernant l'exercice de ces droits peut être introduite auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés. Les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an puis sont versées dans une base d'archives pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.

Coordonnées du délégué à la protection des données au ministère de l'éducation nationale : dpd@education.gouv.fr

Coordonnées de la déléguée à la protection des données de l'académie de Paris : dpd@ac-paris.fr

Pièces à joindre au dossier 1^{ère} générale :

Pour tous les élèves :

- ☐ la photocopie des trois bulletins de l'année scolaire 2024 – 2025, comportant la décision du conseil de
- ☐ classe, le cas échéant, photocopie de la décision d'orientation prise en commission d'appel,
- ☐ la copie de la fiche de dialogue,

EN PLUS, pour les élèves issus d'un établissement privé parisien ou ceux dont le représentant légal emménage à Paris :

- ☐ la photocopie du livret de famille (pages concernant l'élève et les parents) ou un extrait d'acte de naissance de l'élève,
- ☐ la photocopie de deux justificatifs de domicile à Paris au nom du représentant légal ou au nom de l'élève majeur :
 - 1 . Le dernier avis de situation déclarative ou le dernier avis d'imposition sur les revenus à l'adresse à Paris
 - 2 . Un autre justificatif de domicile parmi les suivants :
 - titre de propriété ou contrat de location en cours de validité (avec descriptif du lot, tampon de l'agence, du bailleur ou du notaire et contacts),
 - dernier avis d'imposition sur les revenus (recto-verso),
 - relevé de prestations familiales (CAF) à l'adresse déclarée,
 - attestation de sécurité sociale à l'adresse déclarée,
 - quittance d'assurance incendie, risques locatifs ou responsabilité civile pour le logement de moins de 3 mois,
 - attestation de l'employeur mentionnant l'adresse du logement de fonction attribué,

En l'absence d'un avis d'imposition, deux documents, parmi la liste citée ci-dessus devront impérativement être fournis.
- ☐ en cas de divorce : jugement fixant le lieu de résidence de l'enfant avec, dans le cas d'une garde alternée :
 - une lettre manuscrite de chacun des parents attestant sur l'honneur l'adresse choisie comme référence pour la durée de l'année scolaire,
 - photocopie de la carte d'identité du père et de la mère (recto-verso).
- ☐ *et, pour les élèves issus d'un établissement privé hors-contrat d'une autre académie :*
 - l'attestation de réussite à l'examen d'admission dans un établissement public,
- ☐ *pour les élèves issus d'un établissement situé à l'étranger non reconnu pour la poursuite d'études en France*
 - a décision d'orientation au vu des résultats obtenus aux tests de vérification des connaissances.